



### **RSM Ouest**

18 avenue Jacques Cartier  
BP 30266  
44818 Saint-Herblain Cedex  
France  
T+33 2 51 83 30 30  
F+33 2 51 83 30 39

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **DRONE VOLT**

Siège social : 14 rue de la Perdrix - 93420 VILLEPINTE  
Société anonyme au capital de 11 119 743 euros

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **DRONE VOLT**

Siège social : 14 rue de la Perdrix - 93420 VILLEPINTE  
Société anonyme au capital de 11 119 743 euros

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS** Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société DRONE VOLT,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DRONE VOLT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Valorisation des frais de recherche et développement

La note « 3.7 Immobilisations incorporelles (hors goodwill) » du chapitre 3 « Principales méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Les frais de recherche et de développement ont une valeur nette comptable de 2 335 K€ au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle. Nous nous sommes assurés que les notes 3.7 et 6.1 de l'annexe fournissent une information appropriée.

### Valorisation des autres actifs financiers

La note « 3.10 Actifs financiers » du chapitre 3 « Principales méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs financiers. Ces actifs financiers ont une valeur nette comptable de 16 331 K€ au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons appréciés les hypothèses vérifiant la juste valeur de ces actifs et nous nous sommes entretenus avec la direction de votre Groupe sur les perspectives de recouvrement de ces actifs. Nous nous sommes assurés que les notes 3.10 et 6.3 de l'annexe fournissent une information appropriée.

### Activation des impôts différés

La note « 3.19 Impôts différés et impôt sur les bénéfices » du chapitre 3 « Principales méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des impôts différés.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des impôts différés ainsi que celles retenues pour leur maintien. Nous nous sommes assurés que les notes 3.19 et 6.12 de l'annexe fournissent une information appropriée.

## Reconnaissance du revenu

La note « 3.20 Reconnaissance du revenu » du chapitre 3 « Principales méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Laval, le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes

**RSM Ouest**

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la  
Compagnie Régionale de CRCC de l'Ouest-atlantique



**Jean-François MERLET**

Associé





Etats financiers consolidés

Au 31 DECEMBRE 2021

DRONE VOLT SA

14 rue de la Perdrix

93420 Villepinte

## Contenu

I.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	5
1.	Compte de résultat consolidé.....	5
2.	État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2021.....	6
3.	Bilan consolidé.....	7
4.	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	8
5.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	9
II.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES 2021.....	10
1.	Présentation du groupe, faits caractéristiques de l'exercice et périmètre de consolidation.....	10
1.1.	Présentation du groupe.....	10
1.2.	Périmètre de consolidation au 31 décembre 2021.....	11
1.3.	Gouvernance.....	12
1.4.	Faits caractéristiques de l'exercice.....	12
2.	Base de préparation.....	16
2.1.	Déclaration de conformité.....	16
2.2.	Continuité d'exploitation.....	17
2.3.	Comparabilité des comptes.....	17
2.4.	Base d'évaluation.....	17
2.5.	Monnaie fonctionnelle et de présentation.....	17
2.6.	Recours à des estimations.....	18
3.	Principales méthodes comptables.....	18
3.1.	Normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2021.....	18
3.2.	Regroupements d'entreprise.....	18
3.3.	Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.....	19
3.4.	Méthodes de consolidation.....	19
3.5.	Conversion des états financiers en monnaies étrangères.....	20
3.6.	Conversion des transactions en monnaies étrangères.....	21
3.7.	Immobilisations incorporelles (hors Goodwill).....	21
3.8.	Immobilisations corporelles.....	22
3.9.	Dépréciation d'actifs.....	22
3.10.	Actifs financiers.....	23



3.11.	Actifs non courants détenus en vue d'être cédés et activités abandonnées .....	24
3.12.	Créances clients et comptes rattachés.....	24
3.13.	Stocks.....	24
3.14.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	24
3.15.	Engagements envers les salariés .....	25
3.16.	Subvention d'investissement.....	25
3.17.	Provisions pour risques et charges .....	26
3.18.	Passifs financiers.....	26
3.19.	Impôts différés et impôt sur les bénéfices .....	26
3.20.	Reconnaissance du revenu .....	26
4.	Evolution du périmètre de consolidation depuis le 31 décembre 2020 .....	27
5.	Analyse du compte de résultat consolidé .....	27
5.1.	Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité .....	27
5.2.	Charges de personnel.....	28
5.3.	Charges externes.....	28
5.4.	Dotations aux provisions.....	29
5.5.	Autres produits et charges d'exploitation .....	30
5.6.	Autres produits et charges opérationnels .....	30
5.7.	Coût de l'endettement financier brut .....	31
5.8.	Autres produits et charges financiers.....	31
5.9.	Impôts sur le résultat .....	31
5.10.	Preuve d'impôt.....	31
6.	Analyse de la situation financière consolidée .....	32
6.1.	Immobilisations incorporelles .....	32
6.2.	Immobilisations corporelles .....	33
6.3.	Immobilisations financières .....	34
6.4.	Actifs d'impôts non courants.....	36
6.5.	Stocks.....	36
6.6.	Clients .....	36
6.7.	Autres actifs courants .....	37
6.8.	Trésorerie.....	37
6.9.	Dettes financières .....	37
6.10.	Provisions pour risques et charges .....	38
6.11.	Autres passifs courants .....	38

6.12.	Impôts différés .....	39
7.	Engagements hors bilan.....	39
8.	Parties liées .....	39
8.1.	Rémunération des dirigeants .....	39
8.2.	Prêts et autres transactions avec les principaux dirigeants.....	39
8.3.	Transactions avec d'autres parties liées.....	40
9.	Evènements post-clôture .....	40
10.	Montant des honoraires des commissaires aux comptes.....	40

## I. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 1. Compte de résultat consolidé

En milliers d'€uros	Note	31/12/2021	31/12/2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5.1</b>	<b>8 617</b>	<b>5 836</b>
Autres produits de l'activité		0	-0
Coûts directs		-5 631	-4 125
<b>Marge Brute</b>		<b>2 986</b>	<b>1 711</b>
Charges de personnel	<b>5.2</b>	-1 195	-1 321
Charges externes	<b>5.3</b>	-2 655	-2 417
Impôts et taxes		-32	-63
Dotation aux amortissements	<b>5.4</b>	-2 129	-1 962
Dotation aux provisions	<b>5.5</b>	-178	-162
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		88	0
Autres produits et charges d'exploitation	<b>5.6</b>	47	-121
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-3 067</b>	<b>-4 334</b>
Autres produits et charges opérationnels	<b>5.7</b>	362	-3 871
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-2 705</b>	<b>-8 205</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence dans la continuité des activités			
<b>Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des sociétés MEE dans la continuité des activités</b>		<b>-2 705</b>	<b>-8 205</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut	<b>5.8</b>	-161	-511
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-161</b>	<b>-511</b>
Autres produits et charges financiers	<b>5.9</b>	333	-162
Charge d'impôt / Produit d'impôt	<b>5.10</b>	1 276	2 209
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence			
<b>Résultat net d'impôt des activités maintenues</b>		<b>-1 257</b>	<b>-6 669</b>
Résultat des activités non maintenues			
Charge d'impôt relative aux activités non maintenues			
<b>Resultat net des activités non maintenues</b>			
<b>Part du groupe</b>		<b>-1 079</b>	<b>-6 608</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>-178</b>	<b>-61</b>
Nombre d'actions composant le capital social		370 658 115	206 724 532
Résultat net de base par action		-0,0034 €	-0,0323 €
Résultat net dilué par action		-0,0034 €	-0,0323 €

## 2. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2021

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat net</b>	<b>-1 257</b>	<b>-6 669</b>
Ecarts de conversion	-53	31
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Cession de parts AERIALTRONICS sans perte de contrôle*	7 550	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts	-867	
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>6 630</b>	<b>31</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>5 373</b>	<b>-6 638</b>
Dont part du Groupe	6 474	- 6 581
Dont part des intérêts minoritaires	- 1 101	- 57

\* Conformément à la norme IFRS 10.23, la plus-value de cession des titres AERIALTRONICS a été comptabilisée dans les capitaux propres consolidés (cf. 1.4 Faits Caractéristiques).

### 3. Bilan consolidé

En milliers d'euros	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Goodwill	6.1	152	152
Autres Immobilisations Incorporelles	6.1	6 219	5 325
Immobilisations Corporelles	6.2	923	743
Droit d'utilisation	6.1	191	261
Participations entreprises associés			
Autres actifs financiers	6.3	16 331	4 488
Autres actifs non courants			
Actifs d'impôts non-courants	6.4	6 809	6 575
<b>Actifs non courants</b>		<b>30 626</b>	<b>17 543</b>
Stocks et en-cours	6.5	3 229	1 912
Clients et comptes rattachés	6.6	1 381	1 352
Autres actifs courants	6.7	1 041	1 081
Actifs d'impôts courants		0	0
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat			
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.8	6 887	6 745
Actifs destinés à être cédés			
<b>Actifs courants</b>		<b>12 537</b>	<b>11 091</b>
<b>Total Actif</b>		<b>43 163</b>	<b>28 634</b>

Passif		31/12/2021	31/12/2020
Capital émis		11 120	6 202
Réserves		29 144	18 067
Titres en auto-contrôle		-34	-20
Résultat de l'exercice		-1 079	-6 608
Intérêts minoritaires		-1 155	-129
<b>Capitaux propres</b>	<b>§ 5</b>	<b>37 996</b>	<b>17 511</b>
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	6.9	1 782	1 795
Passifs d'impôts non-courants			
Provisions à long terme	6.10	51	194
Autres passifs non courants	6.11	22	1 419
<b>Passifs non courants</b>		<b>1 855</b>	<b>3 409</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		525	1 904
Emprunts à court terme	6.9		25
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	6.9	1 636	3 014
Passifs d'impôts courant			
Provisions à court terme	6.10	50	50
Autres passifs courants	6.11	1 100	2 722
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés			
<b>Passifs courants</b>		<b>3 312</b>	<b>7 715</b>
<b>Total Passif</b>		<b>43 163</b>	<b>28 634</b>

## 4. Tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-1 005</b>	<b>-6 669</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 894	2 822
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stockoptions et assimilés	600	2 522
Autres produits et charges calculés	-12	-20
Plus et moins values de cession	32	129
Profits et pertes de dilution		
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Dividendes (titres non consolidés)		
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 509</b>	<b>-1 217</b>
Coût de l'endettement financier net	133	475
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-1 532	-2 206
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>110</b>	<b>-2 948</b>
Impôts versé	-6	8
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-5 890	3 778
Autres flux générés par l'activité		
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-5 786</b>	<b>838</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 067	-1 810
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-4 329	-4 315
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Incidence des variations de périmètre		-2 910
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		
Variation des prêts et avances consentis	23	43
Subventions d'investissement reçues		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-7 359</b>	<b>-8 993</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :		
<i>Versées par les actionnaires de la société mère</i>	13 206	8 590
Rachats et reventes d'actions propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	2 000	7 371
Remboursements d'emprunts	-1 762	-1 519
Intérêts financiers nets versés	-133	-475
Autres flux liés aux opérations de financement		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>13 311</b>	<b>13 968</b>
Incidence des variations des cours des devises	1	-1
Incidence du passage en IFRS 5		
<b>Variations de la trésorerie nette</b>	<b>167</b>	<b>5 812</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>6 720</b>	<b>908</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>6 887</b>	<b>6 720</b>

## 5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'€uros	Capital	Réserves et résultats	Gains et pertes en C.Propres	Situation nette Groupe et minoritaires	Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaires
<b>Capitaux propres au 01/01/2020</b>	<b>1 822</b>	<b>6 931</b>	<b>-34</b>	<b>8 719</b>	<b>9 241</b>	<b>-523</b>
Correction des A nouveaux					-30	30
Variation de capital	4 380	11 403		15 783	15 783	
Opérations sur titres auto-détenus		56	-20	36	36	
Résultat net 31/12/2020		-6 669		-6 669	-6 608	-61
Variation des écarts de conversion			31	31	27	4
Paiements en actions		2 521		2 521	2 521	
Variation de périmètre		-2 910		-2 910	-3 331	421
Autres variations						
<b>Capitaux propres 31/12/2020</b>	<b>6 202</b>	<b>11 331</b>	<b>-23</b>	<b>17 511</b>	<b>17 640</b>	<b>-129</b>
Correction des A nouveaux					-75	75
Variation de capital	4 918	9 918		14 836	14 836	
Opérations sur titres auto-détenus		-13	-12	-25	-25	
Résultat net 31/12/2021		-1 257		-1 257	-1 079	-178
Variation des écarts de conversion			-53	-53	-53	
Paiements en actions		600		600	600	
Variation de périmètre*			6 384	6 384	7 307	-923
Autres variations						
<b>Capitaux propres 31/12/2021</b>	<b>11 120</b>	<b>20 580</b>	<b>6 296</b>	<b>37 996</b>	<b>39 151</b>	<b>-1 155</b>

\* Conformément à la norme IFRS 10.23, la plus-value de cession des titres AERIALTRONICS a été comptabilisée dans les capitaux propres consolidés (cf. 1.4 Faits Caractéristiques).

## II. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES 2021

### 1. Présentation du groupe, faits caractéristiques de l'exercice et périmètre de consolidation

#### 1.1. Présentation du groupe

DRONE VOLT une société anonyme au capital de 11.119.743,45 euros composé de 370.658.115 actions de 0,03 € de valeur nominale chacune.

Elle est enregistrée au RCS Bobigny 531 970 051. Le siège social est domicilié 14 rue de la Perdrix 93240 Villepinte.

DRONE VOLT est une société française dont les titres sont admis aux négociations sur le marché pan-Européen Euronext Growth (anciennement dénommé Alternext), marché non réglementé mais contrôlé au sens des directives de l'Union Européenne. 90% des titres de capital sont disponibles sur le marché Euronext Growth.

Le groupe DRONE VOLT est spécialisé dans la conception, l'assemblage et la commercialisation de drones aériens destinés aux secteurs de la sécurité et de la surveillance, du transport, et de la topographie. Le groupe DRONE VOLT propose également des prestations de formation et d'assistance technique. En outre, le groupe DRONE VOLT a développé une expertise en matière de logiciels d'aide au pilotage et en intelligence artificielle embarquée.

Le groupe DRONE VOLT exerce ses activités en France et à l'international au travers de filiales au Danemark, Benelux, Canada, aux Pays-Bas ou d'agents et en Suisse. La répartition géographique du CA au 31 décembre 2021 est la suivante : France (41%), International (59%).

DRONE VOLT fournit des solutions globales professionnelles « sur mesure » en constructeur intégré de drone civil professionnel :

- Conception de drones, développement des capteurs à usage professionnel et les applicatifs permettant leur utilisation dans les secteurs d'activité visés par la société,
- Fabrication de drones et des composants pour chacune des applications visées,
- Développement d'un service spécialisé dans la recherche et le développement permettant l'utilisation des drones au travers d'applications mobiles,
- Fabrication de la « caméra » PENSAR, dotée d'un module embarqué d'intelligence artificielle de reconnaissance de formes,
- Etudes de faisabilité de nouveaux drones afin de répondre aux besoins du client,
- Prestations de formation adaptées aux besoins des clients,
- SAV et Maintenance.

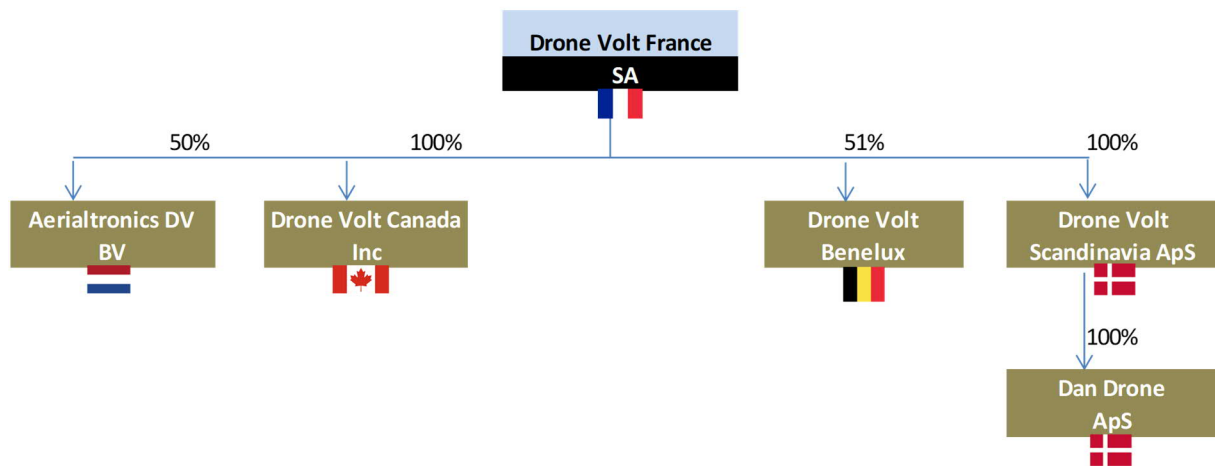


Les états financiers consolidés ci-joints, présentent les opérations de la société DRONE VOLT et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).  
Les comptes présentés sont audités. Les états financiers sont présentés en millier d'euros.

## 1.2. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation est le suivant

Entités	Forme	SIRET	Méthode	31/12/2021	Méthode	31/12/2020
				%		%
Drone Volt France	SA	53197000510	IG	100	IG	100
Aerialtronics BV DV	BV		IG	50	IG	100
Dronevolt Benelux			IG	51	IG	51
Dronevolt Canada Inc			IG	100	IG	88,61
Dronevolt Scandinavia ApS			IG	100	IG	100
Dan Drone APS			IG	100	IG	100



## 1.3. Gouvernance

Depuis le conseil d'administration du 18 octobre 2020, et suite au décès soudain de Monsieur Olivier Gualdoni, jusque-là Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, la fonction de Président du Conseil d'Administration a été assurée provisoirement par Monsieur Dimitri Batsis jusqu'au 19 janvier 2021.

A cette date, Monsieur Dimitri Batsis a présenté sa démission et a été remplacé par Monsieur Stefano Valentini. Depuis le conseil d'administration du 13 octobre 2020, la fonction de Directeur Général est assurée par Monsieur Marc Courcelle.

Lors de sa séance du 13 septembre 2021, le Conseil d'administration de DRONE VOLT a coopté Céline Marsac en qualité d'administratrice en remplacement de Jean-Claude Bourdon qui démissionne de son mandat.

## 1.4. Faits caractéristiques de l'exercice

Le Groupe a continué à subir l'épidémie de Coronavirus COVID-19 en 2021 qui s'est traduite par :

- la fermeture des frontières des USA et l'impossibilité pour les ingénieurs de Drone Volt de se déplacer qui a considérablement retardé le lancement de l'activité de Aquilines Drones sur le territoire américain.
  - un allongement des délais d'approvisionnement de composants électroniques en provenance de Chine en raison de l'arrêt des usines et de la forte réduction de fret.
  - des reports pour le projet DRONE VOLT ACADEMY en raison des restrictions de déplacements imposées par tous les grands comptes à leurs collaborateurs.
- Le 27 janvier 2021, le Directeur Général a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital en conséquence du remboursement anticipé de 85 obligations convertibles en actions (« OCA ») émises le 16 août 2020. 439.242 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 99.795,78 euros, dont de 86.618,52 euros de prime d'émission.
- Le 8 février 2021, Drone Volt a annoncé la signature d'un contrat majeur avec son client d'Europe centrale en vue de la fourniture d'un minimum de 275 drones HERCULES 20 SPRAY sur les trois prochaines années.
- Le 25 février 2021, le Directeur Général a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital au résultat du

- paiement en actions du coupon mensuel de 571 OCA émises le 16 août 2020. 115.342 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 26.876,97 euros, y compris une prime d'émission de 23.416,71 euros.
- Le 31 mars 2021, le Directeur Général a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation :
    - d'une augmentation de capital résultant de l'exercice de 400.000 bons de souscription d'actions ordinaires de la Société (« **BSA** ») à un prix d'exercice de 0,10 euro par BSA. 115.342 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 40.000 euros dont 28.000 euros de prime d'émission ;
    - d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 9 OCA et du paiement du coupon mensuel de 562 OCA émises le 16 août 2020. 143.530 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 33.470,10 euros y compris une prime d'émission de 29.164,20 euros.
  - Le 31 mars 2021, le Directeur Général a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital résultant de l'exercice de 330.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« **BSPCE** »). 330.000 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 72.600 euros dont 62.700 euros de prime d'émission.
  - Le 31 mars 2021, le Directeur Général a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 4 septembre 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 120 OCA souscrites le 11 février 2021 par la société Atlas Special Opportunities LLC. 4.285.714 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 1.199.999,92 euros dont 1.071.428,50 euros de prime d'émission.
  - Le 21 avril 2021, Drone Volt a annoncé avoir signé une commande de 600 drones HERCULES 2 de la part de son partenaire américain, Aquilines Drones LLC.
  - Le 3 mai 2021, le Directeur Général a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 562 OCA émises le 16 août 2020. 1.856.848 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 415.933,95 euros, dont 360.228,51 euros de prime d'émission.
  - Le 21 mai 2021, Drone Volt a annoncé avoir signé un nouveau contrat de distribution avec son partenaire américain, Aquilines Drones LLC, portant sur une commande qui pourrait atteindre 700 drones appartenant à la gamme HERCULES.

- Le 28 mai 2021, le Directeur Général a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 4 septembre 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 180 OCA souscrites le 22 avril 2021 par la société Atlas Special Opportunities LLC. 7.947.019 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 1.799.999,80 euros, dont 1.561.589,23 euros de prime d'émission.
- Le 31 mai 2021, le Directeur Général a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 2 octobre 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital résultant du remboursement anticipé de 1.132 obligations remboursables en actions nouvelles ou existantes (« **ORNANE** ») émises le 2 octobre 2020. 4.992.120 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 978.195,16 euros, dont 828.431,56 euros de prime d'émission.
- Le 8 juin 2021, le Conseil d'administration a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission de :
  - 12.153.843 actions ordinaires nouvelles en numéraire pour un montant de 2.369.999,39 euros, dont 2.005.384,10 euros de prime d'émission d'une part ; et
  - 6.880.061 actions nouvelles par compensation avec une créance liquide, certaine et exigible pour un montant de 1.341.611,90 euros dont 1.135.210,07 euros de prime d'émission, d'autre part.
- Le 18 juin 2021, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et approuvant la proposition du Conseil d'administration, a décidé d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à un montant de 3.926.358 euros au compte « Report à nouveau » débiteur, qui s'élèvera en conséquence à un montant négatif de 11.095.294 euros.
- Le 18 juin 2021, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, a constaté que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire du cabinet RSM expirait à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2021 et a décidé de renouveler le mandat pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
- Le 22 juin 2021, Drone Volt a cédé 50% du capital de sa filiale néerlandaise, AERIALTRONICS, à son partenaire américain Aquilines Drones LLC. Un contrat de cession d'actions et de bons de souscription d'actions (*Share and Warrant Purchase Agreement*) a été signé entre les parties prévoyant notamment :

- la cession de (i) 500.000 actions ordinaires et (ii) 500.000 BSA pour un prix total de 7.550.000 euros réparti comme suit : 3.775.000 euros pour la cession de 500.000 actions ordinaires et 3.775.000 euros pour la cession de 500.000 BSA ;
- Une date d'effet du transfert des titres au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- Un paiement par l'émission d'obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 7.550.000 euros selon les modalités suivantes :
  - Echéance : 22 juin 2024 ;
  - Intérêts : 5% par an ; et
  - Capital et intérêts payés mensuellement.

Conformément à la norme IFRS 10.23, en cas de cession de titres sans perte de contrôle, il s'agit d'une transaction entre deux catégories de propriétaires de la même entité économique dont l'impact doit être constaté en capitaux propres. A ce titre la plus-value consolidée de cession des titres AERIALTRONICS a été comptabilisée dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2021.

- Le 30 juillet 2021, le Directeur Général a constaté, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation du capital social de la Société d'un montant de 38.700 euros résultant de l'acquisition définitive de 1.290.000 actions gratuites de la Société d'une valeur nominale de 0,03 euro attribuées aux salariés.
- Le 28 septembre 2021, le Directeur Général a constaté, sur délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 24 septembre 2020, elle-même déléguée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation du capital social de la Société d'un montant de 68.400 euros résultant de l'acquisition définitive de 2.280.000 actions gratuites de la Société d'une valeur nominale de 0,03 euro attribuées aux salariés.
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, le Directeur Général a constaté, sur délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 4 septembre 2020, elle-même déléguée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 10 OCA souscrite le 28 août 2020 par la société Atlas Special Opportunities LLC. 1.004.016 actions nouvelles ont été émises pour un montant nominal total de 30.120,48 euros.
- Le 2 décembre 2021, Drone Volt a annoncé la signature d'un nouveau contrat (en remplacement du contrat signé le 8 février 2021) portant sur la distribution de 275 drones HERCULES 20 SPRAY à un acteur industriel de premier plan situé en Europe centrale.
- Le 3 décembre 2021, le Directeur Général a constaté, sur délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 4 septembre 2020, elle-même déléguée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 10 OCA souscrite le 28 août 2020 par la société Atlas Special Opportunities LLC. 1.012.145 actions nouvelles ont été émises pour un montant nominal total de 30.364,35 euros.

- Le 8 décembre 2021, Drone Volt a signé une lettre d'intention non engageante visant à acquérir un acteur de la distribution et du service par drones aux Pays-Bas.
- Le 9 décembre 2021, le Directeur Général a décidé l'émission d'ABSAR au prix de 0,075 euro par ABSAR, dont 0,066 euro pour l'action ordinaire et 0,009 euro pour le BSAR :
  - Aux termes de la 14<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 18 juin 2021, l'émission portait sur 19.722.841 ABSAR (composées de 19.722.841 actions nouvelles et 19.722.841 BSAR), représentant un produit brut d'émission de 1.479.213,08 euros (prime d'émission incluse) et correspondait à une augmentation de capital de 591.685,23 euros ;
  - Aux termes de la 19<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 18 juin 2021, l'émission portait sur 97.475.726 ABSAR (composées de 97.475.726 actions nouvelles et 97.475.726 BSAR), représentant un produit brut d'émission de 7.310.679,45 euros (prime d'émission incluse) et correspondait à une augmentation de capital de 2.924.271,78 euros ;

Le 14 décembre 2021, le Directeur Général a constaté, par la remise du certificat de dépositaire établi par Parel S.A et du certificat du Commissaire aux Comptes établi dans le cadre de l'arrêté de créances, que les 19.722.841 et les 97.475.726 ABSAR ont été intégralement souscrites et libérées.

Les actions nouvelles ainsi détachées portent jouissance courante et sont assimilables aux actions existantes de la Société. Elles sont cotées sur Euronext Growth sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Ainsi, le capital social s'élevait à cette date à 11.071.589,40 euros et était composé de 369.052.979 actions ordinaires de 0,03 euro de valeur nominale chacune.

- Le 30 décembre 2021, le Directeur Général a constaté, sur délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 4 septembre 2020, elle-même déléguée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, la réalisation d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 10 OCA souscrites le 28 août 2020 par la société Atlas Special Opportunities LLC. 1.605.136 actions nouvelles ont été émises pour un montant nominal total de 48.154,08 euros.

## 2. Base de préparation

### 2.1. Déclaration de conformité

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 sont établis sur la base d'une continuité d'exploitation et en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee). L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les états financiers consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et arrêtés le 15 mars 2022. Ils seront soumis pour approbation par l'assemblée générale dont la date sera annoncée ultérieurement.

## 2.2. Continuité d'exploitation

Les comptes consolidés clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en application du principe de continuité d'exploitation. Pour ce faire, le Conseil d'Administration a tenu compte :

- de la situation au 31 décembre 2021 de l'actif net réalisable et du passif exigible ;
- des prévisions de trésorerie de la Société et de ses filiales pour les 12 mois suivant la date de clôture ;

Le Conseil d'administration, après avoir examiné ces différents éléments, a estimé que la société pourra faire face à ses besoins en trésorerie et ce jusqu'au 31 décembre 2022 au minimum, et par conséquent que les comptes consolidés devaient être préparés suivant le principe de continuité d'exploitation.

## 2.3. Comparabilité des comptes

Les comptes des années 2020 et 2021 sont établis sur une durée de 12 mois.

Les principes comptables suivis par le groupe sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe de l'exercice précédent.

## 2.4. Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs qui sont évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS. Les catégories concernées sont les suivantes :

- Les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur ;
- Les instruments financiers non dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou passif financier à sa juste valeur.

## 2.5. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la société Drone Volt S.A. et toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

## 2.6. Recours à des estimations

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes. La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience

passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, notamment en raison du contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur :

- Les prévisions d'activité et de trésorerie sous-tendant l'hypothèse de continuité d'exploitation du groupe ;
- La détermination des impôts différés actifs ;
- L'estimation des dénouements probables des risques et litiges en cours.

## 3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon constante sur toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe.

### 3.1. Normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2021

Les principes comptables appliqués par le Groupe Drone Volt sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020. Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2021 n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe.

### 3.2. Regroupements d'entreprise



Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition en date d'acquisition (conformément à la norme IFRS 3 révisée), qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables.

Le Groupe évalue le goodwill / Profit sur acquisition à des conditions favorables à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat. Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. La contrepartie transférée (qui comprend le prix payé) pour acquérir la cible est évaluée à la juste valeur. Elle correspond à la somme des justes valeurs des actifs donnés aux vendeurs, des dettes de l'acquéreur vis-à-vis des vendeurs, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur.

### 3.3. Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité et, en conséquence, aucun goodwill ne résulte de telles transactions. Les ajustements des participations ne donnant pas le contrôle, liés à des transactions qui ne conduisent pas à une perte de contrôle, sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

### 3.4. Méthodes de consolidation

- Filiales

Les filiales placées sous le contrôle exclusif du Groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

- Participations dans des entreprises associées

Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les entreprises associées sont les participations dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de l'entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque la société mère dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité. Cette présomption est revue selon les modes de gouvernance et de gestion effectifs de ces entités.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

- Perte de contrôle

Lors d'une perte de contrôle, le Groupe dé-comptabilise des actifs et passifs de la filiale, toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Si le Groupe conserve une participation dans l'ancienne filiale, celle-ci est évaluée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle. Ensuite, la participation est comptabilisée en tant qu'entreprise mise en équivalence ou actif financier disponible à la vente, en fonction du niveau d'influence conservé.

### 3.5. Conversion des états financiers en monnaies étrangères

Les actifs et passifs des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, et dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de produits et charges sont convertis aux taux moyens de l'année qui approchent, en l'absence de fluctuation significative, le cours en vigueur à la date des différentes transactions. Il en va de même en ce qui concerne les flux de trésorerie et les variations du besoin en fonds de roulement. Les écarts résultant de ces modalités de conversion des comptes de bilan et de résultat sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Il s'agit :

- des écarts liés à la différence entre les taux de change à l'ouverture et à la clôture de l'exercice dégagés lors de la conversion des postes du bilan qui forment la contrepartie des capitaux propres d'ouverture ;
- de ceux dus à la différence entre les taux moyens annuels et de clôture constatés lors de la conversion du résultat global.

Les taux de conversion retenus par le groupe pour la conversion des comptes de l'état de la situation financière des entités étrangères sont ceux édictés par la banque de France. Concernant l'état du résultat global il s'agira des taux moyens sur la période en cours.

Les taux de conversion utilisés pour la période close au 31 décembre 2021 par le Groupe sont les suivants :

Devises	31 Décembre 2021		31 Décembre 2020	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
CAD - Dollar canadien	1,4393	1.4826	1,5633	1.5299
KR - Couronne Danoise	7.4364	7,4370	7.4409	7,4542

### 3.6. Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère évalués en termes de coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts résultant de la conversion des instruments de capitaux propres disponibles à la vente, d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, ou d'instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

### 3.7. Immobilisations incorporelles (hors Goodwill)

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique. Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (voir note « Dépréciation d'actifs »).

Les frais de développement sont activés lorsqu'ils répondent aux critères suivants définis par IAS 38 : faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet, intention du Groupe d'achever le projet, capacité à utiliser l'actif, probabilité d'avantages économiques futurs

attendus de l'actif, disponibilité des ressources et évaluation fiable des dépenses de développement.

Les projets de développement des drones et de leurs fonctionnalités sont désormais amortis sur une durée de 3 années contre 5 années pratiquées jusqu'au 31 décembre 2019. Cette adaptation de la durée d'amortissement est liée aux changements, adaptations de la technologie plus fréquentes.

### 3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Les coûts ultérieurs sont activés, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'élément iront au Groupe et que son coût peut être mesuré de manière fiable. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs :

constructions et agencements.....	10 à 50 ans
installations techniques, matériels et outillages industriels.....	5 à 10 ans
autres immobilisations corporelles.....	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure (voir note « Dépréciation d'actifs »).

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif cédé.

### 3.9. Dépréciation d'actifs

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie finie font l'objet de test de dépréciation uniquement lorsque, à la date de clôture, des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur a pu être subie. Les principaux indicateurs d'un risque de perte de valeur de ces immobilisations incluent l'existence de changements significatifs dans l'environnement économique des actifs, une baisse importante dans les performances économiques attendues des actifs ou une baisse importante du chiffre d'affaires ou de la part de marché.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) auquel il appartient est supérieure à sa valeur recouvrable

estimée. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être testés individuellement sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou UGT. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, les UGT auxquelles le goodwill est alloué sont regroupées de telle façon que le niveau auquel le test de dépréciation est mené reflète le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne, le regroupement des UGT étant limité au secteur opérationnel. Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT identifiées par le Groupe s'apprécient au regard de chaque zone géographique, à savoir :

- France
- Europe hors France
- Autres

### 3.10. Actifs financiers

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés actifs concernent principalement les rubriques ci-dessous:

- Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué de toute perte de valeur.
- Drone Volt S.A et la société de droit américain Aquilines Drones LLC ont signé un contrat de licence pour une durée de 5 années. Ce contrat était conditionné par un échange d'actions qui a eu lieu en décembre 2020. La société Drone Volt S.A. a émis 19.259.415 actions soit une augmentation de capital de 577.782,45 € assortie d'une prime d'émission de 3.755.585,93 € en contrepartie de 10% des titres de capital de la société Aquilines soit 4.314.754 €. Ces titres figurent en titres de participation non consolidés dans les Autres actifs financiers de Drone Volt.
- Obligations convertibles: En date du 22 juin 2021 DRONE VOLT a cédé 50% du capital de sa filiale néerlandaise, AERIALTRONICS, à son partenaire américain Aquilines Drones LLC . Le paiement a été réalisé par l'émission d'obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 7 550 000 €

Les obligations convertibles sont comptabilisées initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les obligations convertibles seront évaluées à la juste valeur par résultat.

### 3.11. Actifs non courants détenus en vue d'être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue d'être cédé quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Pour que la vente soit hautement probable, un plan de vente de l'actif (ou du groupe destiné à être cédé) doit avoir été engagé par un niveau de direction approprié, et un programme actif pour trouver un acheteur et finaliser le plan doit avoir été lancé.

Une activité abandonnée est une composante dont le Groupe s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ou est une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

### 3.12. Créances clients et comptes rattachés

Les dépréciations attachées aux créances clients sont calculées selon la méthodologie suivante :

- Créances échues depuis 6 mois provisionnées à 50% du montant H.T. ;
- Créances échues depuis 1 an provisionnées à 100% du montant H.T.

### 3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour apporter les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les coûts comprennent une quote-part de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la vente.

### 3.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend :

- les liquidités en comptes courants bancaires,
- les placements financiers très liquide (OPCVM, autres produits, ...) c'est-à-dire qu'ils sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et qui

présentent un risque négligeable de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Compte tenu de la nature de ces actifs, leur juste valeur est égale à leur valeur nette comptable.

### 3.15. Engagements envers les salariés

Selon les lois et habitudes des pays dans lesquels le Groupe exerce son activité, les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite ou des pensions postérieurement à leur départ. Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- soit de provisions.

En France, pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement les hypothèses suivantes :

- Un taux d'actualisation,
- Une table de mortalité
- L'âge de départ à la retraite,
- Un taux de charges patronales,
- Un taux d'augmentation de salaires,
- Un taux de rotation des effectifs,

Un taux de rendement attendu des actifs de régimes (le cas échéant).

Ces évaluations sont réalisées une fois par an, pour tous les régimes. Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime et sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

### 3.16. Subvention d'investissement

Les subventions reçues sont comptabilisées en autres produits d'exploitation lorsque le groupe s'est conformé aux conditions attachées aux subventions et qu'elles sont perçues. Ce poste comprend essentiellement les crédits d'impôt recherche. Les subventions liées à un actif amortissable sont étalées sur les exercices d'amortissement et ce proportionnellement aux amortissements. Celles liées à des actifs non amortissables sont reconnues sur les exercices qui supportent les coûts.

### 3.17. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ce passif. L'effet de la désactualisation est comptabilisé dans les charges financières.

Les pertes d'exploitation futures ne sont pas provisionnées.

### 3.18. Passifs financiers

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

### 3.19. Impôts différés et impôt sur les bénéfices

Des impôts différés sont généralement constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible dans les 5 ans, période considérée comme remplissant le critère de probabilité d'utilisation supérieure à 50%.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont calculés aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date d'arrêté des comptes consolidés, selon la méthode du report variable.

L'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé en résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global à l'origine.

Au 31 décembre 2021, compte tenu des échéances prévues d'utilisation des déficits fiscaux de Drone Volt France les déficits ont été activés au taux d'impôt sur les sociétés de 25%.

### 3.20. Reconnaissance du revenu



Le Groupe effectue des prestations de services et des ventes dont la reconnaissance en termes de chiffre d'affaires repose sur la facturation. Les prestations à facturer sont évaluées au prix de vente et représentent la part du chiffre d'affaires non encore facturée selon le degré d'avancement de la prestation. Parallèlement lorsque la prestation au client excède le revenu reconnu à l'avancement de la prestation, cet excédent est retraité en produit constaté d'avance.

Les ventes de marchandises ou de produits facturés mais non encore livrés sont retraités en produits constatés d'avance.

## 4. Evolution du périmètre de consolidation depuis le 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, Drone Volt détenait 100 % de la société Aerialtronics. En date du 22 juin 2021 DRONE VOLT a cédé 50% du capital de sa filiale néerlandaise, AERIALTRONICS, à son partenaire américain AQUILINE pour un prix total de 7 550 000 € (cf. 1.4. Faits Caractéristiques).

Au 31 décembre 2020, Drone Volt Canada était consolidée en intégration globale avec un pourcentage d'intérêts de 88.61%. En date du 15 décembre 2021, Drone Volt France a converti une partie de ses créances détenues sur Drone Volt Canada en actions nouvelles émises pour 900.000 CAD. Drone Volt France détenant ainsi 100% des titres de Drone Volt Canada, nous la consolidons avec un pourcentage d'intérêts de 100 % au 31 décembre 2021.

## 5. Analyse du compte de résultat consolidé

### 5.1. Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

#### 5.1.1. Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité par nature

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2021 s'élève à 8,6 millions d'euros contre 5,8 millions d'euros l'année précédente. Il s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	% variation
Ventes de drones	6 777	4 607	2 170	47%
Ventes de services	910	1 004	-94	-9%
Autres revenus	930	225	705	313%
<b>Total chiffre d'affaires par nature</b>	<b>8 617</b>	<b>5 836</b>	<b>2 781</b>	<b>48%</b>

### 5.1.2. Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité par zone géographique

Le chiffre d'affaires consolidé par zone géographique du Groupe au 31 décembre 2021 s'analyse de la façon suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique	31/12/2021	31/12/2020	Variation	% variation
France	3 513	2 856	657	23%
Europe (hors France)	3 346	2 345	1 000	43%
Autres	1 758	634	1 124	177%
<b>Total chiffre d'affaires par zone géographique</b>	<b>8 617</b>	<b>5 836</b>	<b>2 781</b>	<b>48%</b>

## 5.2. Charges de personnel

Les charges de personnel du Groupe au 31 décembre 2021 s'élèvent à 1.195 milliers d'euros. Elles s'analysent de la façon suivante :

Charges de personnel	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitements	-1 035	-1 141
Charges sociales	-160	-180
<b>Total charges de personnel</b>	<b>-1 195</b>	<b>-1 321</b>

L'effectif à fin décembre 2021 du groupe s'établit à 40 personnes comme au 31 décembre 2020.

## 5.3. Charges externes

Les charges externes du Groupe au 31 décembre 2021 s'élèvent à 2 655 milliers d'euros. Elles s'analysent de la façon suivante :

<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Sous traitance	-63	-53
Locations immobilières et mobilières	-232	-203
Entretiens et réparations	-114	-117
Primes d'assurance	-161	-141
Personnels extérieurs	-84	0
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires, frais de bureaux	-1 146	-951
Déplacements, missions et réceptions	-200	-159
Transport sur achats et ventes	-289	-196
Publicité, publications, relations publiques	-188	-108
Frais postaux et de télécommunications	-103	-71
Autres	-74	-418
<b>Total autres achats et charges externes</b>	<b>-2 655</b>	<b>-2 417</b>

## 5.4. Dotations aux amortissements

<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	-1 739	-1 569
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-298	-393
Autres dotations aux amortissements	-92	0
<b>Total dotations aux amortissements</b>	<b>-2 129</b>	<b>-1 962</b>

## 5.5. Dotations aux provisions

<b>Dotations aux provisions pour dépréciations</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Dotations nettes aux provisions sur stocks	-343	-21
Dotations nettes aux provisions sur créances clients	22	94
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	143	-235
<b>Total dotations aux provisions</b>	<b>-178</b>	<b>-162</b>

## 5.6. Autres produits et charges d'exploitation

<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Subventions d'exploitation	214	127
Autres produits	69	60
Jetons de présence	-99	-78
Autres charges dont licences	-138	-230
<b>Total autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>47</b>	<b>-121</b>

## 5.7. Autres produits et charges opérationnels

<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Plus et moins-values de cessions d'immobilisations	12	-15
Amortissements exceptionnels	-50	-900
Remboursement à recevoir relatif à un litige	0	0
Charges liées aux actions gratuites	-661	-2 977
Autres	1 060	21
<b>Total Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>362</b>	<b>-3 871</b>

Au cours des conseils d'administration du 30 juillet et du 24 septembre 2020, 1.950.000 et 9.490.000 actions gratuites ont été respectivement attribuées.

Au 31 décembre 2021, les charges liées à l'attribution des actions gratuites se décomposent comme suit :

- 600 milliers d'euros liés à la charge IFRS2
- 61 milliers d'euros relatifs aux charges patronales liées à l'acquisition des actions gratuites

Les Autres produits et charges opérationnels sont principalement liés à des indemnités d'assurance reçues par la société Drone Volt France.

## 5.8. Coût de l'endettement financier brut

Coût de l'endettement financier brut	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts des emprunts obligataires	-112	-423
Intérêts des emprunts auprès des établissements financiers	-21	-52
Intérêts sur emprunts des contrats de locations (IFRS 16)	-28	-36
<b>Total coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-161</b>	<b>-511</b>

## 5.9. Autres produits et charges financiers

Autres produits et charges financiers	31/12/2021	31/12/2020
Commission versée relative à une garantie financière		
Différences de change	92	-95
Autres	242	-67
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>333</b>	<b>-162</b>

Les autres produits financiers correspondent principalement aux intérêts sur les créances rattachées à la participation Aquilines Drones.

## 5.10. Impôts sur le résultat

Impôt sur le résultat	31/12/2021	31/12/2020
Impôts dus sur les bénéfices	-96	1
Déficits activés au cours de la période	462	2 409
Autres incidences de la variation des impôts différés	914	-205
CVAE	-4	3
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>1 276</b>	<b>2 209</b>

## 5.11. Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔT - En millier d'euros	31/12/2021
Résultat consolidés après impôt	-1 257
Résultat des sociétés mises en équivalence	0
<b>Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées</b>	<b>-1 257</b>
Impôt exigible comptabilisé	100
Impôt différé comptabilisé	-1 376
<b>Impôt réel</b>	<b>-1 276</b>
<b>Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>-2 533</b>
<b>IMPOT THEORIQUE GROUPE (26,5%)</b>	<b>-671</b>
<b>ECART ENTRE IMPÔT THEORIQUE ET IMPÔT REEL</b>	<b>605</b>
<b>JUSTIFICATION DE L'ECART</b>	<b>605</b>
Différence de taux d'impôt sur les filiales étrangères	-93
Différence liée au taux d'impôt sur les sociétés utilisé pour l'activation des déficits (25%) compte tenu de leur échéance prévue	-58
Différences permanentes	704
Autres différences	52

## 6. Analyse de la situation financière consolidée

### 6.1. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Valeur brute des Goodwill	152			152
Amortissements / dépréciations				
<b>Valeurs nettes des Goodwill</b>	<b>152</b>			<b>152</b>

Valeurs brutes - en milliers d'euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>152</b>					<b>152</b>
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	5 472	236	-4		654	6 359
Brevets et marques (dont la marque Aerialtronics issue du PPA)	401	32			138	571
Droits d'utilisation	625		-164		164	625
Autres immobilisations incorporelles (dont la technologie issue du PPA de Aerialtronics)	455					455
Immobilisations incorporelles en cours	1 846	2 166			-628	3 384
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Immobilisations Incorporelles brutes</b>	<b>8 800</b>	<b>2 434</b>	<b>-168</b>		<b>328</b>	<b>11 394</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	2 497	1 574	-4		-44	4 024
Brevets et marques (dont la marque Aerialtronics issue du PPA)	278	76	44		31	429
Droits d'utilisation	365	69	-164		164	434
Autres immobilisations incorporelles (dont la technologie issue du PPA de Aerialtronics)	75	23				97
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>3 215</b>	<b>1 742</b>	<b>-124</b>		<b>151</b>	<b>4 984</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>152</b>					<b>152</b>
Frais de recherche et développement	2 975	-1 338	-0		698	2 335
Brevets et marques (dont la marque Aerialtronics issue du PPA)	123	-43	-44		106	142
Droits d'utilisation	261	-69				191
Autres immobilisations incorporelles (dont la technologie issue du PPA de Aerialtronics)	381	-23				358
Immobilisations incorporelles en cours	1 846	2 166			-628	3 384
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 585</b>	<b>692</b>	<b>-44</b>		<b>176</b>	<b>6 410</b>

## 6.2. Immobilisations corporelles

Groupe Drone volt Comptes consolidés au 31/12/2021

Valeurs brutes - en milliers d'euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	1 221	307	-4		-122	1 401
Autres immobilisations corporelles	335	226	-23		-16	522
Autres immobilisations corporelles financées par crédit bail						
Immobilisations corporelles en cours		100				100
Avances et acomptes	19				-19	
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 575</b>	<b>633</b>	<b>-27</b>		<b>-158</b>	<b>2 023</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	636	223	-3		-3	853
Autres immobilisations corporelles	196	72	-23		1	247
Autres immobilisations corporelles financées par crédit bail						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>833</b>	<b>295</b>	<b>-26</b>		<b>-2</b>	<b>1 100</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	585	83	-1		-119	548
Autres immobilisations corporelles	139	154	-0		-17	275
Autres immobilisations corporelles financées par crédit bail						
Immobilisations en cours		100				100
Avances et acomptes	19				-19	
<b>Valeurs nettes</b>	<b>743</b>	<b>337</b>	<b>-1</b>		<b>-155</b>	<b>923</b>

### 6.3. Immobilisations financières



Groupe Drone volt Comptes consolidés au 31/12/2021

Valeurs brutes - en milliers d'euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	4 315		-750	750		4 315
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts et cautionnements	174	225	-36		-13	350
Autres immobilisations financières		11 666				11 666
Créances rattachées à des participations						
<b>Valeurs brutes</b>	<b>4 488</b>	<b>11 892</b>	<b>-786</b>	<b>750</b>	<b>-13</b>	<b>16 331</b>

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts et cautionnements						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations						
<b>Provisions</b>						

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	4 315		-750	750		4 315
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts et cautionnements	174	225	-36		-13	350
Autres immobilisations financières		11 666				11 666
Créances rattachées à des participations						
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 488</b>	<b>11 892</b>	<b>-786</b>	<b>750</b>	<b>-13</b>	<b>16 331</b>

L'augmentation des autres immobilisations financières s'explique principalement par :

- le paiement en obligation convertibles de la cession de 50% de AERIALTRONICS à la société Aquilines Drones LLC (cf. 1.4 Faits Caractéristiques) et l'activation des frais associés pour 8 483 milliers d'euros,
- la souscription d'obligations convertibles Aquilines Drones pour 1 250 milliers d'euros,
- l'augmentation des créances rattachées Aquilines Drones pour 1 864 milliers d'euros

## 6.4. Actifs d'impôts non courants

Autres actifs non courants et actifs d'impôts non courants en milliers d'euros	Montant brut
Créances relative aux crédits d'impôt recherche et innovations	174
Actifs d'impôt différé sur les déficits	6 946
Passifs d'impôt différé sur les différences temporaires	23
Impôt différé passif sur le retraitement d'homogénéité des dépenses de développement activées	-335
Autres	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 809</b>

## 6.5. Stocks

Stocks en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	3 757	2 098
Dépréciation	-528	-185
<b>Valeur nette des stocks</b>	<b>3 229</b>	<b>1 912</b>

## 6.6. Clients

Clients et comptes rattachés en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	1 390	1 384
Dépréciation	-10	-31
<b>Valeur nette des clients et comptes rattachés</b>	<b>1 381</b>	<b>1 352</b>

## 6.7. Autres actifs courants

Autres actifs courants		
en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Créances fiscales	762	506
Charges constatées d'avance	166	97
Autres	113	478
<b>Autres actifs courants</b>	<b>1 041</b>	<b>1 081</b>

## 6.8. Trésorerie

TRESORERIE NETTE - en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	6 887	6 745
<b>Trésorerie active</b>	<b>6 887</b>	<b>6 745</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	25
<b>Trésorerie passive</b>	<b>0</b>	<b>25</b>
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>6 887</b>	<b>6 720</b>

## 6.9. Dettes financières

DETTES FINANCIERES	31/12/2020	Application IFRS 16	Augm.	Dim.	31/12/2021	Partie non courante	Partie courante
Emprunts obligataires convertibles	0		1 500	0	1 500	0	1 500
Obligations remboursables	557		0	-557	0	0	0
Autres emprunts obligataires	1 887		0	-1 887	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 832		503	-833	1 502	1 451	51
Dettes Financières relatives aux droits d'utilisation IFRS 16	326		0	-76	250	167	84
Autres emprunts	26		3	0	29	27	2
Comptes courants associés	44		0	-44	0	0	0
Avances remboursables	137		0	0	137	137	0
Concours bancaires courants	25		0	-25	-0	0	-0
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>4 834</b>	<b>0</b>	<b>2 005</b>	<b>-3 422</b>	<b>3 418</b>	<b>1 782</b>	<b>1 636</b>

Les dettes financières auprès des établissements de crédits sont trois prêts garantis par l'Etat de 500.000 € chacun obtenus en avril 2020, décembre 2020 et août 2021. Le premier est amorti sur une durée de 5 ans à compter du 15/05/2021 avec amortissement du capital à compter de la 2<sup>ème</sup> année. Le second est amorti sur une durée de 5 ans à compter du 11/01/2022 avec amortissement du capital à compter de la 2<sup>ème</sup> année. Le 3<sup>ème</sup> prêt est remboursable in fine à échéance 12 mois avec faculté d'amortir, en tout ou partie, sur une période additionnelle jusqu'à 5 ans. Le groupe n'est pas exposé à des risques de taux.

Le solde de l'emprunt obligataire de 1,7 M€ du 19 décembre 2019 a été remboursé par anticipation en numéraire le 01/03/2021.

Le solde de l'emprunt obligataire de 1,132 M€ émis en 2020 a été remboursé par anticipation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 en numéraire pour 145 K€ et en actions pour 930 K€

Le solde des obligations non encore converties au 31 décembre 2021 s'élève à 1,5 M€

## 6.10. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	31/12/2020	Augm.	Diminutions		31/12/2021	Partie non courante	Partie courante
			Reprise utilisée	Reprise non utilisée			
Provisions pour risques	185	42		-185	42	42	
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	9				9	9	
Autres Provisions pour charges	50				50		50
Provisions pour passif d'impôt différé							
<b>Total</b>	<b>244</b>	<b>42</b>		<b>-185</b>	<b>101</b>	<b>51</b>	<b>50</b>

## 6.11. Autres passifs courants

Autres passifs courants - En milliers d'euros	Montant brut	
	31/12/2021	31/12/2020
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fiscales et sociales	1 005	1 506
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Avoirs à émettre et créances financées	0	0
Crédit Vendeur	21	1 211
Autres dettes	64	0
Produits constatés d'avance	10	6
<b>TOTAL ETAT DES DETTES</b>	<b>1 100</b>	<b>2 722</b>

## 6.12. Impôts différés

IMPÔTS DIFFERES	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Impôts différés actifs sur les déficits	6 946	6 810	136
Impôts différés actifs sur le coût d'acquisition des titres	0	0	0
Impôts différés passifs nettés des impôts différés actifs sur les retraitements	-335	-353	18
Impôts différés passifs sur les différences temporaires	24	-255	279
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>6 635</b>	<b>6 202</b>	<b>433</b>
Impôts différés passifs sur provisions fiscales	0	0	0
Impôts différés passifs sur les écarts d'évaluation	0	0	0
Impôts différés passifs sur les actifs financés par crédit bail	0	0	0
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 7. Engagements hors bilan

Le Groupe n'a donné ou reçu aucun engagement significatif au 31 décembre 2021.

## 8. Parties liées

### 8.1. Rémunération des dirigeants

Les jetons de présence à verser aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 200 milliers d'euros.

Les honoraires facturés à DRONE VOLT France par Monsieur Stéfano Valentini, gérant de la société Roman Toys et Président du Conseil d'Administration de Drone Volt depuis le 19 janvier 2021, s'élèvent à 218 323,39 € sur l'exercice 2021.

Ces honoraires sont relatifs à une convention de revente des produits de Drone Volt sur les territoires Suisse et Italien complétée par un avenant d'une convention de prestation de services.

### 8.2. Prêts et autres transactions avec les principaux dirigeants

Il n'y a pas eu de prêts ou de transactions avec les principaux dirigeants de l'entreprise.

### 8.3. Transactions avec d'autres parties liées

Il n'existe pas au 31 décembre 2021 de transactions significatives avec d'autres parties liées.

## 9. Evènements post-clôture

Aucun évènement significatif, postérieur à la clôture des comptes ayant un lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice n'est intervenu.

## 10. Montant des honoraires des commissaires aux comptes

<i>En milliers d'euros</i>	<b>RSM Ouest Audit</b>
<b>Certification des comptes</b>	25 K€
<b>Services autres que la certification des comptes (SACC)</b>	-
<b>Total</b>	<b>25 K€</b>